



Ordre régional
des infirmières et infirmiers
de Laurentides/Lanaudière

CONSTRUIRE LA RELÈVE INFIRMIÈRE DE DEMAIN

AVIS PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA
PROFESSION INFIRMIÈRE DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU
QUÉBEC

PAR LE CONSEIL DE L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
DE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

FRANCE LAFRAMBOISE, PRÉSIDENTE
MARIO SAVOIE, VICE-PRÉSIDENT
FRÉDÉRIQUE DONTIGNY, SECRÉTAIRE
JOHN DAVID COUTURIER, TRÉSORIER
JOHANNIE BANCEL-GUENETTE
AUDREY HAMELIN
PASCAL HUBERDEAU
ROXANNE L'ECUYER
JOSIANNE POIRIER

19 MARS 2021



CONSTRUIRE LA RELÈVE INFIRMIÈRE DE DEMAIN

CONTEXTE ET ENJEUX

Tout comme l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), le Conseil de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Laurentides-Lanaudière (ORIILL) accorde une grande importance au développement et à l'avancement de la profession infirmière, dans un souci de protection du public. En ce sens, l'ORIILL encourage sa communauté infirmière dans la poursuite d'études universitaires, notamment par la remise de bourses académiques et en offrant une gamme de formations accréditées. La hausse observée du nombre de demandes de bourses et de participants aux formations ORIILL démontre un besoin de la communauté infirmière à approfondir ses connaissances et à développer de nouvelles compétences afin, notamment, d'exercer pleinement leur champ d'exercice et de répondre à la complexité grandissante des besoins et préférences de la population en matière de santé, de qualité de vie et de fin de vie. Le contexte social et environnemental dans lequel notre société Québécoise évolue apporte un défi grandissant d'innover pour des soins universels, accessibles et équitables. La population que nous soignons est vieillissante, issue de communautés culturelles diversifiées et ses besoins de santé se complexifient.

La formation infirmière étant revue à la hausse dans plusieurs pays industrialisés, notamment afin de répondre aux besoins de la société qui évoluent (Sauvé et Marleau, 2011), il est essentiel que le Québec, à l'instar d'autres professions de la santé, des autres provinces canadiennes et pays du monde, actualise la formation universitaire comme future norme d'entrée à la profession infirmière.

C'est dans ce contexte et pour une relève infirmière qui réussit à prendre ses responsabilités importantes de soigner que le Conseil de l'ORIILL dépose un avis dans le cadre des États généraux 2021 de l'OIIQ.

Plusieurs rapports d'instances indépendantes et des événements tragiques médiatisés démontrent depuis quelques années que la qualité des soins exige des connaissances scientifiques et des nouvelles compétences pour bien soigner. Il n'est pas surprenant de constater que la formation universitaire de la future relève infirmière est au cœur des préoccupations des infirmières pour des soins sécuritaires et de qualité.

Non seulement le nombre d'infirmières et infirmiers détenteurs d'une formation universitaire ne cesse d'augmenter, une grande proportion des jeunes diplômé(e)s doivent poursuivre leur formation à l'université pour apprendre ce qu'une formation technique n'offre pas, soit la démarche clinique de cas

complexes, la démarche scientifique basée sur des données probantes, les soins communautaires et à domicile, les soins critiques et d'urgence, soins culturels et autres. La majorité de ces jeunes doit donc étudier en même temps qu'elle fonde une famille, ce qui rend le processus de diplomation difficile et très exigeant au niveau personnel.

Aussi, il a déjà été soulevé que si le nombre d'infirmières détentrices d'un baccalauréat augmentait de 10 %, cela permettrait de réduire les complications médicales de 5 % (Langlois, 2013). Selon cette même source, en plus de cette réduction des complications médicales, une diminution des réhospitalisations serait un autre impact positif d'une telle augmentation d'infirmières bachelières. L'impact économique notable doit aussi être considéré puisque des ressources pourraient être dirigées plutôt vers la première ligne et la communauté par exemple, ce qui bénéficierait le fardeau financier en matière de santé. (Langlois, 2013).

Une formation infirmière complète et universitaire pour la future relève s'avère nécessaire considérant qu'elle permettrait notamment une accélération de « l'accès aux soins, maximiserait l'utilisation des ressources et la productivité du réseau, entraînerait des économies importantes, permettrait de continuer à assurer les soins à une population vieillissante aux prises avec des maladies chroniques multiples (Langlois, 2013, p.4) ».

AVIS

- **Considérant que** le 12 juin 2012, dans son mémoire intitulé *La relève infirmière du Québec : une profession, une formation*, l'OIIQ a demandé au gouvernement du Québec d'établir le baccalauréat comme future norme d'entrée dans la profession infirmière et qu'il n'y a pas eu de développement à cet effet;
- **Considérant que** la mission de l'OIIQ est de poursuivre adéquatement la protection du public, tout en favorisant le développement et la valorisation de la profession infirmière;
- **Considérant que** les soins critiques, les soins spécialisés, les soins ambulatoires, la santé communautaire et les soins culturels ne peuvent être évalués à l'examen de l'OIIQ, puisqu'ils ne font pas partie intégrante du cursus académique collégial (OIIQ, 2012, p.37);
- **Considérant que** la complexité des besoins de santé va en grandissant, en raison notamment des comorbidités, du vieillissement de la population, de la chronicité et des troubles mentaux (OIIQ, 2012, p.25);
- **Considérant que** l'attraction et la rétention de la profession infirmière passe également par la formation universitaire;
- **Considérant que** la norme d'entrée dans la profession, entres autres, des médecins, ergothérapeutes, physiothérapeutes, psychologues,

travailleurs sociaux et diététistes/nutritionnistes est de niveau universitaire;

- **Attendu que** la collaboration interprofessionnelle est au cœur des avancées cliniques et du fonctionnement système de santé;
- **Attendu qu'il** y a toujours deux types de programmes, l'un collégial et l'autre universitaire menant à la profession infirmière;
- **Attendu que** la structure actuelle de formation au Québec ne permet plus de doter l'ensemble des infirmières de l'ensemble des compétences nécessaires pour répondre à la complexité clinique grandissante des soins à offrir à la population;
- **Attendu qu'il** existe un écart entre les besoins spécifiques de la clientèle sur les unités de soins et dans la communauté, et la compétence des nouvelles infirmières, il est nécessaire d'avoir une adéquation plus appropriée et ce, pour la protection du public;
- **Considérant que** le Conseil de l'ORILL soutient la proposition, présentée comme suit :

PISTES DE SOLUTION RECOMMANDÉE :

Il est donc proposé que le Conseil d'administration de l'OIIQ:

- recommande formellement aux instances gouvernementales, en collaboration, une formation universitaire comme levier attractif aux défis de la profession infirmière et future norme d'entrée à la profession;
- dresse un portrait évolutif et descriptif de la situation actuelle de chacune des 12 sections administratives de l'OIIQ représentée par un ordre régional, décrivant les défis et tendances en matière de protection du public;
- en collaboration avec les partenaires et alliés concernés (syndicats, collèges, universités/RUIS, MSSS et MESRST), élabore un plan d'actions présentant différents scénarios potentiels réalistes et échéanciers de mise en œuvre de la future norme d'entrée à la profession infirmière, en tenant compte du contexte spécifique de chaque région, pour le déploiement d'actions adaptées et réussies dans l'ensemble du Québec vers un éventuel accès à la profession infirmière par le niveau universitaire;
- s'assure de présenter les différents scénarios élaborés en tenant compte des réalités régionales, lors de l'AGA 2021 de l'OIIQ, et ce, pour un vote indicatif auprès des délégué(e)s des 12 sections du Québec.

RÉFÉRENCES

Langlois, P. (2013). Le rehaussement de la formation de la relève infirmière: un levier de transformation du système de santé – SOMMAIRE. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Marleau, D. (2020). Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2019-2020 – Le Québec et ses régions. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2012). La relève infirmière du Québec : une profession, une formation – Mémoire.

Sauvé, M. et Marleau, D. (2011). Formation de la relève infirmière - Regards sur la formation infirmière : où se situe le Québec? Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.